Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-212200018-20260703-20260801-DE
1523

MAIRIE
DE
Allineuc
En Côtes d'Armor
22460

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mercredi 1er Juillet 2026

L'an deux mil vingt-six le **Mercredi 1er Juillet à 20H**, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yohann HERVO, Maire de la Commune.

Etaient présents :
Yohann HERVO, Guy BURLOT, Patricia HAMON, Stéphane SOMMIER, Frédéric PAULIAC, Michel LE BOUDEC, Bruno LE MAITRE, Marie-Laure POINEUF, Virginie ALLEE, Nicolas LE CHANU, Rosemary GOUJON, Alexis GOUYETTE et Maïwenn COTILLARD
Absentes excusées : Valentine DUBOIS (pouvoir à Maïwenn COTILLARD) & Katia CARRÉE (pouvoir à Patricia HAMON)

La présidence est assurée par Monsieur Yohann HERVO, Maire d'Allineuc. Monsieur Frédéric PAULIAC est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire ayant constaté que le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération 2026 – VIII – 01

Objet : Recrutement d'un architecte pour la rénovation de la mairie actuelle

Monsieur le Maire donne à l'équipe municipale les grandes lignes de son échange avec le secrétaire général de la préfecture des Côtes d'Armor, M. Georges SALAUN ainsi que son service du contrôle budgétaire et les services de la DDTM.
Monsieur le Maire recueille les impressions des membres élus et demande un positionnement quant au projet de rénovation de la mairie actuelle.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents avec 15 voix pour et aucune contre,

ACTE le projet de rénovation et de modernisation de la mairie actuelle et abandonne le projet de nouvelle mairie dans la maison du bourg,

ET AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches visant à recruter un architecte.

Acte rendu exécutoire par le Maire
compte rendu de la transmission en Préfecture le 03/07/2026
Publication le 03/07/2026
AR Préfecture :

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Yohann HERVO
Le secrétaire de séance, Frédéric PAULIAC

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)